

Livret d'accueil

Master Sciences humaines et sociales,
mention Intervention et développement
social

Parcours **Recherche en Travail Social**

2023-2024





Sommaire

- 02** 1. Présentation du Master
- 03** 2. Bienvenue au Cnam
 - 2.1. Le Cnam, grand établissement spécialiste de la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie
- 04** 2.2. Le Musée des Arts et Métiers
- 05** 2.3. Le réseau de Bibliothèques
- 06** 2.4. HandiCnam
- 07** 2.5. Lieux d'enseignement et plan
- 08** 3. Être élèves au Cnam - Les services à votre disposition
- 10** 4. Les règles au bon suivi de votre formation et à sa validation
 - 4.1. Contrôle des connaissances et notation
 - 4.2. Contrôles continus
 - 4.3. Examens surveillés
- 11** 4.4. Plagiat
- 4.5. Assiduité et retards
- 4.6. Conditions générales d'obtention de la certification
- 4.7. Obligations en cas de tiers financement de la formation
- 12** 4.8. Le stage (facultatif)
- 13** 5. Vos enseignements
 - 5.1. Vue d'ensemble du programme
- 15** 5.2. Le contenu de la formation

1. Présentation du Master



Le master Recherche en travail social est une formation pluridisciplinaire qui s'adresse à des étudiants motivés par ce vaste domaine d'intervention ainsi qu'à des professionnels en poste ou en reconversion. Combinant différentes approches en sciences sociales (sociologie, philosophie, anthropologie, histoire...), les enseignements ont pour objectif de fournir un outillage théorique et méthodologique pour :

- Identifier, analyser et comprendre les questions sociales d'hier et d'aujourd'hui.
- Évaluer les solutions en place et repérer les acteurs qui les formulent et les portent.
- Développer le sens de la critique et de la proposition scientifiquement argumentée.
- Produire d'autres manières de poser les problèmes afin d'inventer d'autres solutions.

Plus que jamais, les praticiens sont invités à innover. Ils sont incités à expérimenter avec les publics des méthodes visant à co-définir les questions et à coproduire des réponses. Le croisement des « savoirs savants », des « savoirs experts » et des « savoirs ordinaires » est une ressource fondamentale pour une intervention sociale participative.

Le master Recherche en travail social offre aux auditeurs de nombreuses possibilités. Il prépare aux métiers du social, de l'intervention, de la conduite de projets, et de la réalisation d'enquêtes, de l'évaluation du social et du médico-social, de la gestion de structure. L'activité s'exerce au sein d'associations ou de fédérations, d'organismes de protection sociale, de services sociaux de collectivités territoriales, d'établissements scolaires ou hospitaliers, d'entreprises, etc. Dans un contexte marqué par de profondes mutations, les praticiens sont amenés à renouveler la manière d'appréhender les situations pour proposer de nouvelles méthodes d'intervention. Les attentes d'innovations sociales impliquent de fortes capacités d'analyse et de synthèse mais aussi de sérieuses qualités rédactionnelles pour répondre aux appels à projet. Elles supposent une solide formation théorique et méthodologique pour mieux intégrer les demandes de participation en vue de la co-construction des projets avec les publics et les nombreux acteurs impliqués (élus, travailleurs sociaux, enseignants, personnel médical, etc.).

Le master prépare au « Doctorat Sciences humaines et humanités nouvelles - spécialité Sociologie ou Sciences de l'éducation - Travail social » proposé au Cnam.

2. Bienvenue au Cnam

L'essentiel à savoir sur le Cnam

2.1. Le Cnam, grand établissement spécialiste de la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a été fondé en 1794 par l'abbé Grégoire pour perfectionner l'industrie nationale. depuis lors, la mission de notre institution inscrit ses missions dans les valeurs portées par son fondateur : "Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître".

C'est aujourd'hui un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il assure plus particulièrement des missions de formation supérieure continue tout au long de la vie, de recherche et de diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique.



Formation

- 750 parcours de formation
- 20 centres en région et en outre-mer
- 5 centres à l'étranger (Chine, Côte d'Ivoire, Liban, Madagascar, Maroc...)
- De très nombreux partenariats internationaux avec des universités et laboratoires étrangers
- 230 centres d'enseignement sur tout le territoire

Recherche

- 22 laboratoires
- 370 doctorants
- 450 enseignants-chercheurs

Culture scientifique et technique

- 2 500 objets exposés et 80 000 conservés
- 40 000 mémoires et thèses d'ingénieurs déposés à la bibliothèque
- 350 événements et conférences par an

*Plus de détails

→ sur L'Histoire du Cnam [ici](#)
et sur l'Abbé Grégoire [ici](#)

2.2. Le Musée des Arts et Métiers

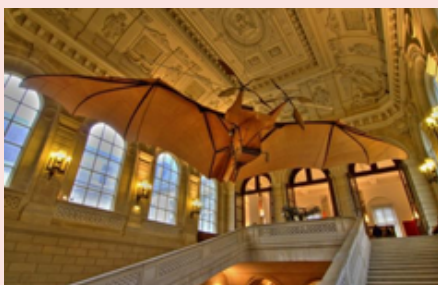
Le Musée des arts et métiers peut être considéré comme l'un des plus anciens musées techniques et industriels au monde. Son histoire est intimement liée à celle du Conservatoire national des arts et métiers, dont il est l'une des composantes.

Depuis 1794, les collections se sont enrichies de nombreux apports, précieux témoins de l'évolution des savoirs scientifiques et du progrès technique. Le musée conserve aujourd'hui une exceptionnelle collection, remarquable tant par son ampleur (près de 80 000 objets et 15 000 dessins) que par la diversité des thématiques couvertes



Le parcours de visite du musée en propose l'exposition, organisée en sept sections et permet de découvrir l'un des lieux les plus atypiques, l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs ayant été consacré par la Révolution française en « temple » de la technique.

Le Musée des arts et métiers conserve une collection de référence. Il propose une importante programmation culturelle, à destination d'un vaste public, en particulier à travers ses activités pédagogiques, ses conférences et ses expositions temporaires, et dispose d'importantes ressources documentaires dans les domaines de l'histoire des techniques et du patrimoine industriel.



Il anime le réseau des musées techniques, abrite la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain et participe à plusieurs programmes de recherches. Plus d'informations [ici](#).

Tous les élèves inscrits au Cnam ont accès gratuitement au Musée des Arts et Métiers.

2.3. Le réseau de Bibliothèques

Un réseau de bibliothèques et de centres de documentation met à votre disposition des documents spécialisés dans votre domaine d'étude et/ou de recherche. L'accès est gratuit, sous condition d'inscription au Cnam. Pour accéder aux ressources en ligne (base de données, références bibliographiques et revues électroniques), vous devez vous rendre dans les locaux de la bibliothèque (292 rue Saint Martin, 75003 Paris) et faire valider vos identifiants et mot de passe.

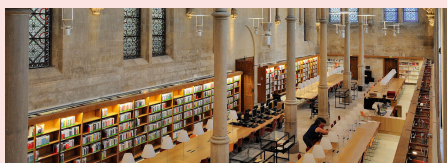


Formation recherche documentaire dans des bases de données juridiques, [lien pour s'inscrire](#)

Les services :

- Consultation et emprunt de documents
- Prêt entre bibliothèques (PEB)
- Formation à la recherche documentaire
- Impression et photocopie (service payant).

Pour obtenir l'ensemble des références/mémoires de votre formation déposés au Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam, suivre la procédure de recherche indiquée sur le site suivant : <http://cdfc.cnam.fr/>



Bibliothèque Conté
2 rue Conté (33.2.22)
Droit, action sociale,
langues, sociologie etc.

**Centre de documentation
du musée**
60 rue Réaumur

Bibliothèque centrale
292 rue St Martin (Accès
10) Santé, environnement,
économie, gestion etc.

CREPAC
(Centre de ressources de
pédagogie active)
2 rue Conté (33.3.porte 15)

*Plus de centres à découvrir et plus d'informations sur bibliotheques.cnam.fr

2.4. La mission Handi'Cnam

Dans le cadre de l'accueil du suivi et de l'accompagnement des auditeurs en situation de handicap (demande de prêt de matériel, tiers temps pour les examens...), l'élève peut contacter la Mission Handi'Cnam en toute confidentialité :



292 rue Sain-Martin –
Bureau 17.0.30 – Accès 17 –
rez-de-chaussée
De lundi à vendredi sur
rendez-vous
Tel : 01 58 80 87 87 –
handi@cnam.fr

[Guide de l'élève en situation de handicap](#)



2.5. Vos lieux d'enseignement et plan

Site Saint-Martin

292 rue Saint Martin 75003

M Réaumur-Sébastopol

Accès : 1 à 29

Site Conté

2 rue Conté 75003

M Arts et Métiers

Accès : 30 à 39



3. Être élève au Cnam

Les services à votre disposition au Cnam

Consulter votre emploi du temps

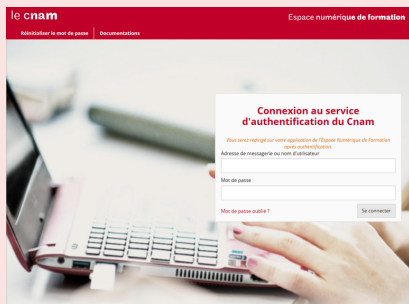
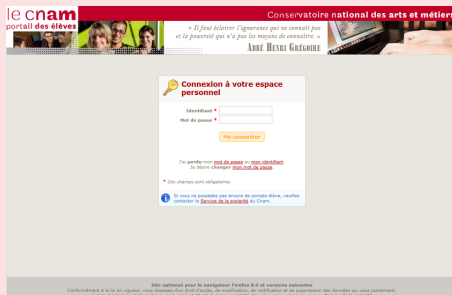
- Afin de savoir l'horaire et la salle où se déroule vos cours, rendez vous sur la plateforme suivante : <http://emploiutemps.cnam.fr/>
- Ou télécharger l'appli mobile PlanniCnam afin de créer et consulter votre planning personnalisé (sur Google Play ou App Store). Vous pouvez également programmer des alarmes pour vos cours, recevoir des alertes quand le cours est déplacé ou annulé ou visualiser sur un plan l'emplacement de vos salles de cours.



Le portail élève

Le portail élève (portaleleve.cnam.fr) vous permet de suivre votre scolarité en ligne. Il vous permet de :

- Télécharger des documents (certificat de scolarité, relevé de notes...).
- Suivre l'état de votre inscription.
- Consulter vos résultats d'examens.



Espace numérique de formation

L'ENF (<http://lecnam.net>) vous permet d'accéder aux documents pédagogiques mis en ligne par les enseignants.e.s.

Il vous permet de :

- Accéder à vos cours en FOAD.
- Accéder à des ressources numériques de certains cours HTT (cours du soir) et TO (en journée).

FAQ Portail élève et ENF

Pour en savoir plus sur les services du Cnam, ainsi que les procédures de validation des acquis, un guide en ligne et téléchargeable :

[Guide de l'élève au centre Cnam Paris](#)

Se restaurer sur les sites Saint-Martin et Conté

- Des distributeurs automatiques de boissons et de confiseries sont disponibles sur vos lieux d'enseignements
- Le restaurant des personnels proposent des plats et sandwiches aux-tarifs avantageux pour les élèves. Rendez-vous au 2 rue Conté, rez-de-chaussée

NB : en raison d'un incident, le restaurant est fermé pour le moment

- La Cafétéria de la rue Conté (qui jouxte la cantine a été rénovée et aménagée pour vous permettre d'y réchauffer des plats et d'y déjeuner. Elle est d'ores et déjà accessible. Vous y trouverez également des distributeurs de boissons chaudes et froides, et de snacking.
- Food-truck : Plusieurs food-trucks sont attendus sur le temps du midi sur le site St Martin, et sur le site Conté en soirée, dans le courant du mois de septembre pour pallier à la fermeture du restaurant.



Cellule STOPVIOLENCE

Au Cnam, une cellule est chargée de recueillir et de traiter les signalements des actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes ou de discrimination.

Si vous êtes victime ou témoin de tels actes, vous pouvez la saisir en toute confidentialité en écrivant à l'adresse : stopviolence@cnam.fr

4. Les règles au bon suivi de votre formation et à sa validation

4.1. Contrôle des connaissances et des notations



Toutes les unités sont évaluées, ce qui permet d'attribuer des notes aux élèves. Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation en contrôle continu ou contrôle terminal.

Chaque évaluation permet l'attribution d'une note (de 0 à 20) à chaque élève.

4.2. Contrôles continus

Les contrôles continus à réaliser individuellement, en dehors des heures de cours sont privilégiés car :

--> Ils sont plus adaptés au rythme de travail des professionnels qui constituent la promotion ;

---> Ils permettent dans certains cas aux élèves de contextualiser les sujets et de les mettre en perspective avec leur propre activité ou projet professionnel.

L'échéance de remise du devoir est fixée par l'enseignant. La date ne peut être repoussée que si l'enseignant a donné son accord et fixé une nouvelle date.

4.3. Examens surveillés

Ces examens écrits sont effectués en temps limité. Les règles durant les examens écrits en temps limités sont les suivantes :

- Les épreuves peuvent être autorisées avec ou sans documents, avec ou sans ordinateur et/ou téléphone portable et/ou tablette ;
- Le responsable de chaque unité d'enseignement indique sur l'énoncé les règles relatives à l'usage des supports et matériels pendant les contrôles ;
- En cours d'examen, un élève n'est autorisé à communiquer qu'avec les surveillants présents dans la salle ;
- Les élèves ayant fraudé à un examen se voient automatiquement attribuer la note 0 à l'examen concerné.

4.4. Plagiat



Est considéré comme plagiat le fait d'utiliser totalement ou en partie du texte, du matériel graphique ou visuel, des pages web, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, en provenance d'autrui, en le faisant passer pour sien ou sans en indiquer explicitement les références.

Lorsqu'un enseignant signale qu'un élève a commis un plagiat, l'élève concerné se voit attribuer la note 0 au devoir en question.

L'outil Compilatio est disponible dans les services accessibles visibles en bas de la page d'accueil : <https://lecnam.net>. Il permet à la fois pour les étudiants et les enseignants de vérifier (en amont ou en aval) s'il y a plagiat.

4.5. Assiduité et retards

La présence est obligatoire à l'ensemble des activités d'enseignement, soit aux cours, visites à l'extérieur des locaux du Cnam, séminaires, examens, et toutes autres activités prévues par un enseignant.

L'assiduité est un engagement de la part de l'élève, notamment dans le cadre du dispositif des bourses talents.

4.6. Conditions générales d'obtention de la certification



La certification est acquise aux conditions suivantes ==> Une moyenne de 10 au minimum à chaque unité. L'obtention d'une moyenne égale ou supérieur à 10 permet d'obtenir les crédits et ainsi de valider les UE.

Les élèves absent.e.s lors d'un contrôle de connaissances auront la note de 0. Si leur absence est justifiée, ils pourront bénéficier d'un rattrapage. Les élèves défaillant.e.s ne peuvent pas obtenir le diplôme. Sont considérés comme défaillant.e.s les élèves qui :

- Ne composent pas à l'examen final ou n'ont pas composé aux évaluations dans le cadre du contrôle continu ;
- Sont absents pour plus de 20% des heures de cours.

Enfin, votre diplôme ou certification ne peut être délivré qu'après acquittement de la totalité des frais d'inscription et satisfaction des conditions d'obtention du diplôme.

4.7. Obligations en cas de tiers financement de la formation

Une fois l'inscription finalisée, vous devrez transmettre vos feuilles de présence mensuellement par mail

Feuille de présence

ainsi que les originaux par voie postale au gestionnaire de la scolarité en charge de votre dossier.

4.8. Le stage (facultatif)



Il est de la responsabilité de l'élève de trouver une organisation d'accueil pour son stage. Un stage ne peut pas débuter sans la convention de stage signée par le CNAM et la convention ne sera pas signée à titre rétroactif quelque-soit le motif.

Une convention de stage est établie entre l'élève, l'organisation d'accueil et le Cnam. Cette convention mentionne les modalités pratiques et administratives, les dates et le sujet du stage, ainsi que les noms des tuteurs pédagogique (Cnam) et professionnel (organisation).

Comment faire votre demande de stage ?

Vous devez être inscrit au Centre Cnam Paris pour l'année en cours :

- A un code Master (+ code UA de stage) après acceptation d'un dossier de candidature, OU
- et avoir obtenu au moins une des Unités d'Enseignement (UE) de cette formation.

Transmettre la demande au moins 1 mois avant le début du stage, UNIQUEMENT par mail à pascale.bonnet@lecnam.net , des trois documents suivants :

1. La convention de stage dûment remplie et signée par vous et l'organisme d'accueil qui devra aussi apposer son cachet (ou la convention pédagogique si le stage est effectué chez votre employeur)
2. L'accord pédagogique validé par l'enseignant responsable de votre formation,
3. L'attestation de votre assurance responsabilité civile (habitation en général) stipulant qu'elle couvre les stages en entreprise.

Pour une prolongation de stage ou une modification de convention, vous devez compléter un avenant.

La durée de totale de stages sur une année universitaire est de 6 mois maximum (924 heures). Une année universitaire commence le 1er octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

Attention : un stage doit obligatoirement se terminer le 30 septembre au plus tard (date de fin de validité de l'inscription en cours). Pour poursuivre le stage sur l'année universitaire suivante, une nouvelle inscription est à effectuer début septembre et un avenant est à établir et à transmettre au moins 10 jours avant la fin du stage.

5. Les enseignements

5.1. Vue d'ensemble du programme

M1 - 60 ECTS

Sociologie économique

RSV202 4 ECTS 40h

Accompagnement

RSV208 2 ECTS 30h

Solidarité et protection sociale

PPS202 4 ECTS 40h

Fondements et approches de l'addictologie

ADD201 4 ECTS 40h

Relations de service

RSV201 4 ECTS 40h

Politiques publiques et intervention sociale

TRS111 4 ECTS 40h

Associations : économie, sociologie, gestion

RSV209 4 ECTS 40h

Action communautaire et démarches participatives

RSV210 4 ECTS 40h

Soutien personnel et par groupe du projet de mémoire

UA231M 4 ECTS 30h

Projet de mémoire sur support numérique

UAS013 20 ECTS 0h

1 UE de langue à choisir - 6ECTS

ANG330	Anglais professionnel (niveau Master)
ARA100	Cours de langue et de culture arabes : parcours collectif
FLE100	Français langue étrangère : parcours collectif
FLE200	Français langue étrangère : parcours collectif
LSF100	Français langue étrangère : parcours personnalisé d'apprentissage
RUS200	Introduction à la langue des signes française (LSF) et à la culture sourde

M2 - 60 ECTS

Question sociale et politiques sociales

PPS203	8 ECTS	80h
---------------	---------------	------------

L'évaluation dans le social et l'économie solidaire

TRS204	6 ECTS	60h
---------------	---------------	------------

Populations et action sociale

PPS204	6 ECTS	60h
---------------	---------------	------------

Sociologie du travail social, notions et concepts de l'action sociale

TRS205	4 ECTS	40h
---------------	---------------	------------

Méthodologie de la recherche dans le domaine de l'action sociale

TRS206	4 ECTS	40h
---------------	---------------	------------

Ecrits en travail social : rédiger un mémoire

PPS205	2 ECTS	20h
---------------	---------------	------------

Mémoire personnel de recherche

UA231P	30 ECTS	18h
---------------	----------------	------------

5.2. Le contenu des enseignements

5.2.1. Le contenu des enseignements du Master 1



RSV202 - Sociologie économique

Anne SALMON

Contenu de la formation

Le cours est divisé en deux parties :

- La première est centrée sur la notion d'intérêt abordée ici sous l'angle d'une mise en perspective historique. Deux auteurs, l'un sociologue, l'autre économiste sont mobilisés : d'abord M. Weber, qui dans L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, examine le problème de la mentalité de « l'homme économique » moderne comme un « fait de culture ». Puis A. O. Hirschman, qui dans Les passions et les intérêts appréhende l'intérêt comme un paradigme pour penser les actions humaines.
- La seconde se focalise sur la solidarité et les innovations sociales déployées dans le cadre notamment de l'économie solidaire. Afin de déconstruire la représentation selon laquelle le capitalisme détient le monopole de la création d'activités, différentes expériences sont présentées dans l'objectif de concrétiser la pluralité des logiques socio-économiques fondée sur l'enchevêtrement des principes d'intégration (marché, redistribution, réciprocité, partage domestique).

Compétences visées :

- Maîtriser des savoir-faire en sciences sociales pour appréhender des auteurs et des théories ;
- Repérer les points de blocages et les avancées actuelles pour une mise en œuvre d'innovations sociales et solidaires ;
- Articuler différents savoirs théorique, empirique et pratique pour analyser des situations concrètes.

Modalités d'évaluation :

Fiche de lecture ou étude de cas

Modalités d'enseignement :

Semestre 1, formation à distance (FOAD) en autonomie sur Moodle



PPS202 - Solidarité et protection sociale

Jean-Louis LAVILLE

Contenu de la formation :

Le cours se structure autour de quatre axes :

- Conceptions de la solidarité à la fois du point de vue de la philosophie politique et de la socio-économie ;
- Mise en perspective historique et internationale des modes de construction de la solidarité et de leurs rapports à la protection sociale : régimes nationaux d'État-providence ; éléments sur la « gouvernance mondiale » de la solidarité ; services sociaux, solidarité

et « care » ;

- Focus sur des problèmes actuels liés à la protection sociale : accessibilité, vieillissement sociodémographique, chômage et exclusion, anthropocène ;
- Présentation de problématiques de recherche liés à la protection sociale : double mouvement chez Polanyi ; triple mouvement chez Fraser ; services sociaux et partage entre secteurs privé, public et associatif.

Compétences visées :

- Comprendre les relations entre les sphères économique, sociale et politique
- Acquérir une capacité critique pour aborder les débats actuels sur la protection sociale et la mobiliser dans des négociations professionnelles
- Distinguer les différents types de solidarité et leurs conséquences respectives sur les publics concernés.

Modalités d'évaluation :

Note de lecture portant sur un livre ou un chapitre de livre à résumer et à mettre en perspective avec une situation professionnelle vécue

Modalités d'enseignement :

Semestre 1, lundi, cours du soir en présentiel (HTT)



ADD201 - Fondements et approches de l'addictologie

Jean-Pierre

Contenu de la formation :

COUTERON

Le cours est réparti en 5 axes :

- Lieux de production des drogues et implications géopolitiques, conventions internationales et lois nationales.
- Épidémiologie des addictions et comparaison internationales. Théories neurobiologiques de l'addiction, mécanisme de la dépendance. Sevrage, substitution, réinsertion et réduction des risques.
- Réseaux de prise en charge pour le tabac, l'alcool et les drogues illicites : psychothérapies, thérapies cognitive-comportementales, thérapies familiales, traitements de substitution, etc.
- Effets et prévention pour les différents produits : alcool, tabac, cannabis, héroïne, cocaïne, crack, drogues de synthèse, médicaments. Poly toxicomanies.
- Comorbidités ; double diagnostic ; schizophrénie et addiction. Situations et contextes particuliers : grossesse, travail, prison...Addiction sans produit : jeux pathologiques ; jeux d'argent ; jeux vidéo ; dépendance au travail, addiction sexuelle, achats compulsifs.

Compétences visées :

- Savoir repérer l'usage nocif et la dépendance.
- Savoir conseiller et orienter une personne en situation de souffrance par rapport à une addiction.

Modalités d'évaluation :

Examen sur table

Modalités d'enseignement :

Semestre 2, lundi, cours du soir en présentiel (HTT)



TRS111 - Politiques publiques et intervention sociale

Emmanuel

Contenu de la formation

JOVELIN

Le cours est consacré aux politiques sociales en mutations : à l'histoire et l'évolution de la lutte contre les exclusions, des politiques sectorielles, des droits des usagers.

- L'actuelle structuration du secteur social et médico-social : le Code de l'action sociale et des familles, la loi de rénovation du 2 janvier 2002, la loi du 11 février 2005, les lois relatives à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, etc.

- Les politiques sociales aujourd'hui : la décentralisation, la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales, les nouvelles conceptions du travail social et de l'intervention sociale.

- L'avenir de l'action sociale et médico-sociale, du travail social et de l'intervention sociale au regard des mutations actuelles.

Compétences visées :

- Identifier les mutations traversant les politiques sociales et médico-sociales.
- Identifier les enjeux territoriaux, institutionnels et organisationnels conditionnant l'action sociale et médico-sociale
- Identifier les enjeux professionnels et les nouvelles compétences requises par les politiques sociales.

Modalités d'évaluation :

Note de lecture d'une dizaine de pages sur un ouvrage concernant un aspect des politiques sociales. Il s'agit de situer l'ouvrage choisi, de restituer l'essentiel de son contenu et de discuter son apport de façon personnalisée, avec une mise en perspective professionnelle

Modalités d'enseignement :

Semestre 2, mardi, hybride : regroupements présentiels et à distance simultanés

Contenu de la formation

Cette Unité d'Enseignement est consacrée à l'analyse du phénomène de « tertiarisation » des économies contemporaines, c'est-à-dire la montée en leur sein des relations de service. Elle construit un cadre d'analyse pour examiner les formes concrètes que prennent les relations de service dans les entreprises privées, le service public et les associations. Elle établit ainsi des distinctions dans cette réalité multiforme. Par-delà la dimension organisationnelle, la dimension institutionnelle est mobilisée ici pour identifier et caractériser ces différents types de service qui ne sont pas tous équivalents sur le plan des valeurs démocratiques.

Dans un premier temps, les relations de service sont étudiées dans les entreprises privées industrielles. Par ce biais, il est possible de constater que les relations de service ne se limitent pas aux activités de service, mais touchent aussi à des activités autres comme l'industrie.

Dans un deuxième temps, on poursuit l'approche de services dont la logique institutionnelle est fondée sur un registre de légitimation différent de l'entreprise privée. La prise en compte de la dimension institutionnelle amène à distinguer sociologie du service public et sociologie de l'entreprise privée.

Dans un troisième temps, sont examinés les services relationnels, ce qui amène à intégrer l'étude du rôle socio-économique des associations à travers sa problématisation en termes d'économie solidaire.

Au total, le développement des services est loin de s'identifier à celui d'un marché de services. La solidarité constitue une référence importante dans la conception et le fonctionnement des services.

La conclusion met l'accent sur les questions sociologiques posées par les changements économiques, synthétisant les enseignements des différentes situations étudiées pour insister sur les choix de société liés aux modes de structuration de la société de services. L'observation de l'existant alimente une réflexion sur les futurs possibles

Compétences visées :

- Maîtriser des savoir-faire en sciences sociales pour appréhender des auteurs et des théories ;
- Expérimenter dans une étude de cas cet outil et s'être approprié son maniement ;
- Appréhender concrètement les différentes manières de concevoir les relations entre prestataires et usagers dans les services.

Modalités d'évaluation

Devoir maison à rendre

Modalité d'enseignement

Semestre 1, cours à distance en autonomie sur Moodle



Contenu de la formation

Le cours se structure autour de quatre axes :

1. Approche sociologique : dimensions institutionnelle et organisationnelle de l'association
2. Approche économique : hybridation des principes économiques et des ressources
3. Approche de la gouvernance et de la gestion :
 - Dimensions participative et délibérative des fonctionnements internes
 - Rapports aux pouvoirs publics
4. Cohérence entre analyse socioéconomique et outillage de gestion.

Compétences visées :

- Comprendre l'originalité des fonctionnements associatifs.
- Acquérir des aptitudes nouvelles en matière de diagnostic associatif pluridisciplinaire.
- Acquérir des capacités d'action à partir d'une analyse approfondie des situations.

Modalités d'évaluation :

Étude de cas ou note de synthèse

Modalités d'enseignement :

Semestre 2, formation à distance en autonomie sur Moodle avec des regroupements présentiels non-obligatoires.



Contenu de la formation

Les dynamiques d'action communautaire sont définies comme « des* démarches d'action collective, attentives aux liens communautaires, à* l'épaisseur du social et relevant d'une logique d'empowerment, c'est-à-dire de reconnaissance et de valorisation des ressources des personnes,* des groupes, des communautés » (SPISC, 2016). Elles se distinguent de* l'intervention communautaire, dans le sens où il ne s'agit pas seulement* de mettre en place des méthodes par lesquelles des groupes sont* soutenus et accompagnés pour déployer des actions collectives, mais* visent plutôt à valoriser des actions initiées et portées par des groupes,* des communautés qui veulent trouver des solutions à des problèmes qui* les concernent directement. Ainsi, tout en visant une forme* d'émancipation des citoyens, par la capacité de promouvoir des* changements sociaux significatifs, l'action communautaire incarne une* dimension critique. Elle est pensée comme une action politique, levier* pour le pouvoir d'agir des plus pauvres et exclus.

Dans ce cours, il sera question d'approfondir les apports de l'action communautaire et des démarches participatives, qui sont susceptibles d'appuyer le déploiement de formes inédites d'organisation et de solidarité issues de collectifs citoyens. Il s'agira tout d'abord d'en retranscrire l'histoire à partir des premières expérimentations en Amérique, et plus précisément aux États-Unis et au Canada, ainsi qu'en Amérique Latine, dans des contextes favorables à leur éclosion à partir des années 1960. Puis, d'en analyser les développements, parfois difficiles, en France au cours des années 1970 et jusqu'aujourd'hui. L'action communautaire reste difficile à cerner en raison de ses pratiques protéiformes et du fait qu'elle agit sur plusieurs domaines (l'habitat, la gestion de sites naturels, l'insertion professionnelle, ...) et qu'elle s'exprime sous différentes formes (associative, collective, coopérative...). Nous proposerons donc des focus sur différentes expériences de l'action sociale, médico-sociale et de santé dans lesquels les approches communautaires se sont développées (la santé communautaire, l'action des biffins, les squats, ...) et plus généralement, nous analyserons les pratiques et les potentialités d'innovation de l'action communautaire en termes de réduction des inégalités.

Il sera également question d'appréhender les démarches participatives et plus particulièrement les différentes formes de recherche participative. Depuis quelques années maintenant, dans le sillage de la méthode du croisement des savoirs, portée par ATD Quart Monde, les chercheurs s'associent aux publics concernés par des questions sociales et sociétales, ainsi qu'aux praticiens pour mobiliser des recherches dont la portée est plus compréhensive. Il s'agit de produire des connaissances issues de l'expérience de personnes directement concernées (handicap, pauvreté, ...) et de faire connaître et valider les nouveaux savoirs issus de ces recherches. Dans ce cours, il s'agira d'approfondir les questions épistémologiques, éthiques et méthodologiques que soulèvent ces recherches participatives.

Compétences visées :

- Définir l'action communautaire et les démarches participatives ;
- Identifier les principales approches communautaires françaises et internationales et les institutions les plus représentatives ;
- Situer l'action communautaire et les démarches participatives dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et de l'action sociale ;
- Comprendre les approches et les méthodes des recherches participatives

Modalités d'évaluation

Présentation d'une étude de cas ou d'une analyse de situation

Modalité d'enseignement

Semestre I, cours à distance en autonomie sur Moodle, regroupements* présentiels non-obligatoires.



Contenu de la formation

La méthodologie et l'accompagnement collectif sont déclinés de deux façons :

- Aide à l'élaboration et à la rédaction d'un projet de mémoire dans les domaines du travail social ou de l'économie sociale et solidaire.
- Aide à la conception d'un document audio ou vidéo présentant de façon synthétique au moyen d'un support numérique ce projet de recherche.

Compétences visées :

- Élaborer et rédiger un projet de recherche.
- Présenter un projet à l'aide d'un support numérique.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu (3 devoirs à rendre).

Modalités d'enseignement :

UE annuelle dispensée en journée certains jeudi comme suit :

- Annuel : 14h30 à 17h30
-



UASO13 - Mémoire

Le projet de mémoire de master 1 est une étape essentielle de la recherche sur laquelle s'appuiera la rédaction d'un document final en Master 2.

Dans ce cadre, les auditeurs et auditrices du Master Intervention et Développement Social parcours Économie Sociale et Solidaire ont :

- À rédiger un texte exposant leur sujet, la méthode envisagée et le choix du terrain d'enquête. (Entre 10 et 20 pages, annexes et bibliographie non comprises) ;
- À réaliser une présentation sur support numérique de leur projet (il peut s'agir d'un document audio, vidéo, etc.).

Le choix du sujet est libre mais il doit être validé dans le cadre de l'UE RSV208 « Accompagnement ».

A ce stade, il faut être attentif à la faisabilité de la recherche sur laquelle le mémoire exigé en Master 2 prendra appui (accessibilité du terrain, temporalité ...). Cela suppose de bien délimiter son questionnement, sa méthode mais aussi de penser l'organisation de son temps.

Concernant la méthode, elle doit être conçue au regard du questionnement proposé par l'auditeur. Là encore, une très grande liberté est offerte. En matière de collecte des données, il peut s'agir d'observations, d'entretiens semi-directifs, de questionnaires, ou encore d'un travail sur un corpus de textes (législatifs, professionnels, institutionnels...), d'archives etc.

La présentation du projet sur support numérique détermine la note de l'UASO13. Les mémoires devront être rendus le 1er juin pour la première session, et le 1er septembre, au plus tard, pour la seconde session.

Modalités d'évaluation

Validation par la rédaction du projet de mémoire et la présentation de ce projet sur support numérique.

IMPORTANT : Pour valider la note du mémoire, il est obligatoire d'être inscrit à l'UA après création de votre dossier de candidature effectué auprès du ou de la gestionnaire administrative et pédagogique de l'EPN. Les inscriptions en Master 2 ne sont effectives que lorsque l'ensemble des UE de M1 sont validées.

Les candidats au Master 2 sont néanmoins invités à déposer leur dossier de candidature avant la remise de toutes les notes qui intervient, sauf exception, le 30 septembre au plus tard.



UE de langue

Pour les UE de langues : à choisir parmi 6 ECTS avec l'inscription en ligne. Toutes les UE sont validées en contrôle continu avec 75% de présence obligatoire aux regroupements.

Depuis la rentrée 2022-23, les enseignements en anglais sont possibles en formation à distance.

Pour plus d'information, se renseigner directement auprès du service de Communication Langues Étrangères à par_langues@lecnam.net

- ANG330 - Anglais professionnel*(niveau master)
- ARA100 - Cours de langue et de culture arabe, parcours collectif
- RUS200 - Russe parcours d'apprentissage personnalisé
- FLE100 - Français langue étrangère : parcours collectif
- FLE200 - Français langue étrangère : parcours personnalisé d'apprentissage

5.2.2. Le contenu des enseignements du Master 2

• Tronc commun



PPS203 - Questions sociales et politiques sociales Anne SALMON

Contenu de la formation

- Pour certains auteurs, les politiques sociales peuvent être appréhendées sous l'angle d'un processus de normalisation. Ainsi, en conclusion de l'ouvrage Surveiller et punir, Foucault affirme à propos des sociétés contemporaines : « Les juges de normalités y sont présents partout.

Nous sommes dans la société du professeur-juge, du médecin-juge, de l'éducateur-juge, du « travailleur social » - juge ; tous font régner l'universalité du normatif. »

Selon cette thèse, les sciences humaines sont impliquées dans ce processus porté par « une modalité spécifique et nouvelle de pouvoir : une certaine politique du corps, une certaine manière de rendre docile et utile l'accumulation des hommes ». Le philosophe met en évidence un triptyque pouvoir/savoir/techniques d'intervention constitutif de la modernité dont l'âge classique est l'un des marqueurs. C'est effectivement au XVIIe siècle que :

- Sur le plan de la connaissance se construit un nouveau cadre épistémologique dont Descartes est l'une des figures emblématiques
- Sur le plan politique, les théories de la souveraineté offrent un socle théorique à la monarchie absolue
- Sur le plan institutionnel, s'établit une création inédite que Foucault nomme « le grand renfermement » par laquelle indigents, vagabonds, fous, malades et invalides sont mis hors circuit.

Ce triptyque donne à l'ancien régime une cohérence dont le monde contemporain garde des traces. Par-delà les ruptures et les inflexions de sens, le lien entre le monde correctionnaire d'hier et les dispositifs de normalisation d'aujourd'hui est souligné à plusieurs reprises. Aussi, à suivre Foucault l'avènement des démocraties qui ont pourtant balayé l'ancien régime n'aurait finalement eu sur certaines méthodes forgées à l'âge classique que des effets de distorsions. Plus doux, les moyens d'assujettissement n'en seraient pas moins insidieux et efficaces.

Cette lecture assez pessimiste peut être confortée empiriquement par l'étude des dispositifs managériaux qui encadrent actuellement les interventions sociales afin de les soumettre aux objectifs d'aide et de contrôle de publics ciblés. Il n'empêche que, dans le même temps, des initiatives (par exemple celles qui se réclament de l'économie solidaire) sont symptomatiques d'un mouvement inverse visant la démocratisation des pratiques.

Ce sont en fait deux tendances contradictoires allant de la stricte expertise plus ou moins coercitive de « spécialistes-juges » à l'implication plus ou moins participative « d'usagers-citoyens ». Ces tendances que l'on ne retrouve jamais à l'état pur offrent à l'observateur une réalité moins monolithique qu'il n'y paraît. Le cours se focalisera sur les points de tension mais aussi d'articulation entre politiques sociales/institutions et socialités démocratiques/formes de savoir.

Le « social » est situé historiquement et les interventions dans ce domaine le sont aussi. Pour faire toucher du doigt la nouveauté de cette conceptualisation, il est utile de revenir brièvement sur l'apparition et la complexification progressive du vocabulaire du « social ». Il faudra

ensuite examiner la discussion autour de l'émergence de « la question* sociale » à partir des thèses de Castel et de Foucault. Une première* trame du questionnement de ce cours peut être formulée de la façon* suivante : à quelles conditions les hommes peuvent-ils envisager que les* problèmes qu'ils rencontrent sont susceptibles d'être résolus par des* moyens leur permettant d'agir eux-mêmes dans une visée* transformatrice de leurs conditions sociales ? Ces moyens, relèvent-ils* inéluctablement d'une technologie sociale aux mains de spécialistes ? Ou au contraire, l'histoire des politiques sociales offre-t-elle une image* plus diversifiée dans laquelle la vision techniciste n'est qu'une modalité* d'intervention, un modèle dominant certes, mais concurrencé par* d'autres.

Compétences visées :

- Connaître l'histoire des politiques sociales
- Comprendre les enjeux épistémologiques de différentes modalités d'intervention sociale (agir pour, sur ou avec)
- Situer sa pratique à l'aide d'un outillage historique, théorique et épistémologique

Modalités d'évaluation :

Note de synthèse sur l'un des aspects théoriques examinés en cours

Modalités d'enseignement :

Hybride : 1,5j de cours en présentiel et le reste en autonomie sur Moodle



TRS204 - L'évaluation dans le social et l'économie
solidaire

Jean-Louis
LAVILLE

Contenu de la formation

Le cours se propose de définir l'évaluation comme une technique d'intervention sociale, de la situer parmi les autres démarches et méthodes de régulation de l'action collective. Au-delà de la technique, il s'agit de s'interroger sur le sens du développement de l'évaluation au cours des dernières années. Il se structure autour de quatre axes :

L'évaluation des problèmes et des politiques sociales

Cette séquence introduit à une réflexion sur la question de l'appréciation d'une politique publique, en montrant les différents problèmes posés par la mise en relation de ses objectifs, de ses moyens et de ses effets. Les problèmes généraux de l'évaluation sont abordés à travers les débats autour de la définition de l'évaluation (mesure/jugement) et à partir de la relation entre l'évaluation et la question de la modernisation de l'État. Les rapports complexes entre l'évaluation et la décision publique sont examinés du point de vue des rapports entre les élus, les experts et les citoyens, et du point de vue des

relations temporelles entre processus d'évaluation et agenda politique. L'exemple des politiques de lutte contre la pauvreté sert d'illustration aux questions générales qui sont abordées.

L'évaluation de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Les établissements et services relevant de la loi 2002-2 doivent procéder à des évaluations internes et externes. Cette séquence précisera :

- Le cadre législatif et réglementaire de ces évolutions ;
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles ;
- La structuration des cadres explicatifs autour des écarts entre les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics et leurs conditions d'application.

Cette séquence doit permettre, notamment, une aide à l'accompagnement méthodologique de l'évaluation interne et à la préparation de l'évaluation externe de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elle inclut un travail d'analyse critique de rapports d'évaluation.

L'évaluation des associations et autres structures de l'économie solidaire
Les méthodes mobilisées pour l'évaluation soulèvent des questions concernant par exemple la mobilisation des équipes, l'analyse des résistances ou la prise en compte de controverses. Il devient donc nécessaire de réfléchir aux dimensions technocratiques ou démocratiques de l'évaluation telle qu'elle est mise en œuvre dans divers contextes professionnels.

L'évaluation de l'utilité sociale

L'ampleur du débat sur l'évaluation dans l'économie sociale et solidaire est liée à l'acuité de la question des frontières de celle-ci, entre économie privée lucrative et économie publique.

Gadrey a été l'un des premiers chercheurs à faire des apports décisifs sur le sujet. Pour lui « L'activité d'une organisation d'économie solidaire a une utilité sociale, ou une valeur sociétale, si elle a pour résultat constatable et, en général pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usagers individuels, de contribuer à des objectifs collectifs ou sociétaux (ou « bénéfiques collectifs ») dont les principaux sont les suivants :

- La réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits
- La solidarité (nationale, internationale ou locale) et la cohésion sociale
- L'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, la culture).

Compétences visées :

- Analyser les objectifs et les méthodes d'évaluation dans le social, le médico-social, l'économie sociale et solidaire.
- Connaître les obligations légales et concevoir des dispositifs innovants

- Établir des cahiers des charges précis en fonction des types d'évaluation choisis.

Modalités d'évaluation :

Analyser une démarche d'évaluation déjà menée où proposer une démarche d'évaluation dans une structure du social, du médico-social, de l'économie sociale et solidaire.

Modalités d'enseignement :

Hybride : cours en présentiel le vendredi (TO - temps ouvrable) et en autonomie sur Moodle

• Parcours Recherche en Travail Social



PPS204 - Populations et action sociale

Emmanuel JOVELIN

Contenu de la formation

Le cours se structure autour de 4 thématiques :

- Les mutations des publics de l'action sociale et du travail social

La connaissance des populations doit s'élargir à la problématisation des situations sociales en prenant en compte, à la fois, les troubles ou caractéristiques spécifiques et les éléments de leur contextualisation, afin de construire des représentations différentes, plus proches de la réalité des processus et interactions à l'œuvre.

Ces questions seront donc abordées en dépassant les catégorisations habituellement utilisées pour identifier les publics. Ces catégorisations aboutissent généralement à représenter des « états » qui se prétendent homogènes et stables. Or, dans les situations sociales concrètes, les difficultés et troubles spécifiques sont liés aux contextes au sein desquels ils se manifestent.

- Politiques urbaines : territoire(s) et intervention sociale

Les problématiques d'analyse ici proposées visent moins à fournir un état des savoirs sur la ville qu'à mettre les intervenants sociaux, sur leur terrain comme dans leurs diagnostics, en capacité de questionner l'interprétation de l'urbain dans ses présupposés comme dans ses effets. Il s'agit donc, en amont de toute politique publique, de réfléchir sur le territoire de son exercice. L'enjeu est dès lors d'admettre la variété des figures territoriales en cause aujourd'hui : du national au global, en passant par la question locale. L'objectif de cette séquence est donc d'interroger le fait territorial et ses représentations, les sociabilités de l'habiter, la nature de l'activité politique, les logiques et les présupposés de la politique de la ville pour mieux mettre en perspective certains concepts clefs de l'action sociale.

- Inégalités sociales et caractéristiques personnelles frappées d'illégitimité

Les inégalités sociales se doublent très souvent d'inégalités de traitement et les discriminations prennent corps quand il est démontré que les chances d'accès à certaines ressources ne s'expliquent pas seulement par le poids de la reproduction sociale, mais qu'elles sont liées ou corrélées à des caractéristiques personnelles frappées d'illégitimité. Ainsi des processus de sélection s'exercent à partir du genre, de l'orientation sexuelle, de l'origine ethnique, de l'âge, de l'apparence physique ou du handicap. Les discriminations sont des constructions sociales, le produit d'interactions et de luttes d'intérêts et de pouvoir.

- Les âges de la vie : les politiques publiques en direction de la famille, de l'enfance et des personnes âgées en Europe

Cet enseignement a pour objectif de présenter les principales évolutions qu'ont connues les familles en France et en Europe et de saisir parallèlement la manière dont les politiques publiques ont tenté de répondre à ces mutations. Il est habituel à la lecture de ces évolutions d'opposer deux types de famille : celle, stable, des "20 Glorieuses" (1945-1965) et la famille "instable" des 30 années qui ont suivi. Faut-il cependant insister plutôt sur les changements ou les continuités ? Plusieurs modèles d'interprétation se dégagent qui montrent un processus continu d'individualisation et d'émancipation freiné par des inégalités persistantes : entre les genres ou les sexes et entre les milieux sociaux. A la lumière des comparaisons européennes, l'accent sera mis sur le débat public actuel : ciblage des politiques familiales, enjeu d'articulation entre vie familiale et vie professionnelle, allongement de la jeunesse et de la vieillesse, politique de workfare ou d'activation des dépenses passives, etc.

Compétences visées :

- Analyser une situation sociale complexe.
- Situer un projet d'intervention sociale dans une problématique territoriale.
- Concevoir une intervention en prenant appui sur les avancées de la recherche (théoriques et méthodologiques).

Modalités d'évaluation :

Une note de lecture (articles ou chapitres d'ouvrages) sur l'une des thématiques du cours.

Modalités d'enseignement :

Cours le vendredi en journée (TO), présence obligatoire



Contenu de la formation

L'enseignement aborde l'évolution de plusieurs notions et concepts mobilisés dans le travail social, en précisant leur contexte d'émergence, leurs usages et les logiques d'action qui les sous-tendent.

Les notions étudiées sont choisies en fonction de leur utilité dans la compréhension des situations des publics et des politiques d'action sociale, notamment au regard des grandes évolutions des logiques d'action dans le secteur social : l'individualisation, les politiques d'activation, l'évaluation, l'implication des usagers dans l'expertise des besoins.

L'enseignement aborde ainsi des notions telles que la responsabilisation, la reconnaissance sociale, l'expertise sociale, la désaffiliation, la disqualification sociale, la participation, la souffrance psychique.

Chaque notion fait l'objet d'une étude sur ses conditions historiques d'apparition, son utilisation (parfois contestée) par les acteurs, ses différentes acceptions et les effets de sa mobilisation sur les pratiques. L'enseignement interroge ainsi les enjeux des transformations des usages sociaux et institutionnels de ces notions, les politiques d'action sociale, les pratiques des professionnels et la représentation des usagers.

Compétences visées :

- Connaître les analyses sur les fonctions explicites et implicites du travail social. Savoir construire une analyse critique.
- Comprendre le mouvement de déstructuration/ recomposition du secteur social, et savoir analyser les relations entre le travail social et les autres formes de l'intervention sociale.
- Réfléchir sur les cadres d'analyse et s'appropriier les connaissances nécessaires pour construire l'objet "intervention sociale".

Modalités d'évaluation :

Le cours est évalué par l'analyse d'une notion utile pour construire le mémoire de recherche :

- Une première partie présentera de façon synthétique les conditions historiques d'apparition de cette notion, son ou ses auteurs, les notions auxquelles elle s'est opposée ou contre lesquelles elle s'est constituée, les débats scientifiques, politiques ou professionnels qu'elle a suscités, éventuellement ses différentes acceptions concurrentes, et enfin ses conséquences (supposées ou constatées) sur les pratiques professionnelles (3 pages).
- Une seconde partie expliquera comment l'auditeur compte mobiliser cette notion dans son mémoire, et en quoi elle lui semble pertinente pour appréhender son objet de recherche (2 pages).

Modalités d'enseignement :

Cours en journée le vendredi (TO), présence obligatoire



TRS206 - Méthodologie de la recherche dans le domaine de l'action sociale

Barbara RIST

Contenu de la formation

L'enseignement porte sur la présentation des différentes phases de la recherche, depuis la construction de l'objet jusqu'aux différentes méthodes d'observation et d'analyse du terrain.

Le cours alterne des séances de travail dédiées aux travaux de recherche de chacun et organisées autour des principales étapes de la construction du mémoire et des cours généraux sur les auteurs ou paradigmes sociologiques les plus importants, ainsi que les enjeux des méthodologies mobilisées.

Compétences visées :

- Connaître les notions et les cadres théoriques issus des sciences humaines et sociales (sociologie, sciences de l'éducation, psychologie, psychosociologie)
- Savoir les mobiliser pour développer la recherche dans le domaine de l'action sociale
- Réfléchir sur les modes d'articulation des disciplines avec la recherche appliquée dans l'action sociale (croisement, adéquation, et limites).

Modalités d'évaluation :

L'évaluation de l'UE TRS206 consiste en une analyse réflexive sur le cheminement de l'auditeur pour construire sa question de recherche et sa problématique. Cette analyse se pose notamment les questions suivantes :

- Quels éléments sont à l'origine du questionnement (expériences professionnelles, observation de situations sociales, parcours personnel, lectures, films documentaires, émissions de radio ou TV, etc..)
- Quelles sources ont nourri le questionnement (débats, expériences professionnelles, observation de situations sociales, parcours personnel, lectures , films documentaires, émissions de radio ou TV, etc..)
- Quels éléments ont modifié, transformé, fait évoluer la question et de quelle façon (un terrain qui s'avère inaccessible, un manque d'intérêt pour la question sur la durée, la rencontre avec une personne qui ouvre vers une autre direction, une lecture qui fait bifurquer le questionnement, etc.)

L'objectif de l'exercice est d'élaborer un regard réflexif sur la recherche

« en train de se faire » : quels sont les moteurs, les freins, les motivations, les détours nécessaires pour se saisir d'une question et construire une problématique de recherche.

Il n'est pas nécessaire d'avoir abouti son mémoire pour faire ce travail réflexif.

Le travail attendu comporte 2 pages recto verso

Modalités d'enseignement :

Cours en journée le vendredi (TO), présence obligatoire



PPS205 - Ecrits en travail social : rédiger un mémoire

Anne SALMON

Contenu de la formation

Accompagnement du travail personnel en vue de la réalisation de la recherche, de la rédaction du mémoire (120 pages environ).

Afin que les élèves puissent amorcer rapidement leur travail personnel il s'agit de leur indiquer quelques éléments de cadrage :

- Présentation des consignes générales et des attentes à l'égard du travail de recherche, du mémoire et de la soutenance.
- Rappel sur les méthodes de recherches en sciences sociales.
- Informations générales pour accéder à des ressources documentaires.

Rappel de quelques « règles de l'art » pour rédiger un texte scientifique.

Compétences visées :

Les savoirs développés en recherche en travail social sont diversifiés et transférables au monde professionnel. Les compétences sont de plusieurs ordres puisqu'il s'agit notamment de :

- Concevoir un projet de recherche original ;
- Situer le sujet choisi dans des champs disciplinaires en sciences sociales et dans des champs professionnels ;
- Identifier des sources et des ressources pertinentes pour le traiter ;
- Être en mesure de développer une approche critique des connaissances instituées ;
- Construire une problématique et un jeu d'hypothèses argumentés ;
- Élaborer une démarche d'enquête ;
- Mobiliser des méthodes et des concepts adaptés ;
- Concevoir une bibliographie pertinente ;
- Structurer et rédiger un texte long tout en étant capable de l'exposer avec précision, concision

Modalités d'évaluation :

Travail préliminaire de mémoire.

Modalités d'enseignement :

Hybride : 0,5j en présentiel et le reste en autonomie sur Moodle



UA231P - Mémoire personnel de recherche

Contenu de la formation

Tout au long de l'année les auditeurs et auditrices sont conduits à réaliser un travail personnel accompagné par un directeur de mémoire : ce travail de recherche donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire d'environ 120 pages (annexes et bibliographie non comprises).

Compétences visées :

Le Mémoire

Le choix du sujet est libre. Il doit néanmoins être validé par le guidant. Concernant la méthode, elle doit naturellement être conçue au regard du questionnement proposé par l'auditeur. Là encore, une très grande liberté est offerte (il faut toutefois préciser que la méthode doit faire l'objet d'une discussion et d'une validation par le directeur de mémoire). En matière de collecte des données, il peut s'agir d'observations, d'entretiens semi-directifs, de questionnaires, ou encore d'un travail sur un corpus de textes (législatifs, professionnels, institutionnels...), d'archives etc.

Le mémoire de M2 peut être poursuivi (ou non) en doctorat. Dans tous les cas de figures, il doit se présenter comme un texte finalisé comportant une introduction, plusieurs parties (deux ou trois par exemple), une conclusion, une bibliographie et éventuellement, des annexes.

Le mémoire vise à développer un certain nombre de compétences. A titre indicatif, nous en indiquons à la suite quelques-unes. Compétences attendues :

- Maîtriser des savoir-faire en sciences humaines et sociales (SHS) pour appréhender des auteurs et des théories.
 - Maîtriser les techniques de recherches bibliographiques.
 - Lire et analyser un texte scientifique.
 - Savoir structurer et synthétiser son commentaire.
- Situer les repères fondamentaux en SHS
 - Connaître les notions et les cadres théoriques issus des sciences humaines et sociales (sociologie, philosophie, psychosociologie, sciences de l'éducation, psychologie) .
 - Situer les auteurs et les théories dans un débat scientifique.
 - Comprendre les enjeux d'une controverse épistémologique.
- Prendre appui sur les théories et les méthodes en SHS pour développer la recherche dans le domaine du travail social, de l'intervention sociale

- Connaitre les approches classiques de la recherche en SHS.
- Connaitre les approches participatives ou collaboratives.
- Articuler différents savoirs théorique, empirique et pratique pour analyser des situations concrètes.
- Réaliser une recherche en travail social en mobilisant les savoirs acquis
 - Déterminer un sujet.
 - Organiser et planifier son travail.
 - Identifier les personnes ressources.
 - Réaliser une enquête exploratoire (documents et entretiens).
 - Fixer sa méthode.
 - Choisir son terrain.
 - Maitriser les techniques de recueil des données (entretiens, observations, questionnaires, etc.)
 - Appréhender le questionnement éthique dans le domaine de la recherche en SHS (anonymisation, plagiat ...).
- Rédiger un mémoire
 - Organiser et planifier la rédaction d'un texte long.
 - Structurer un texte long dans un style accessible.
 - Identifier et nommer clairement les parties et les sous parties.

La Soutenance

L'organisation d'une soutenance orale est obligatoire en M2. Le jury est composé du directeur du mémoire et d'un/e enseignant/e du Cnam. À titre indicatif, la soutenance d'une durée maximum de vingt minutes comporte les points suivants :

- Rappel de la problématique et de l'état des connaissances sur le sujet mettant en évidence la controverse ou l'importance des débats sur le sujet.
- Explication du cheminement méthodologique ayant permis d'arriver aux conclusions.
- Présentation des résultats ou des conclusions.
- Mise en évidence de l'apport personnel.
- Évocation des perspectives intellectuelles qui s'ouvrent.
- La discussion avec le jury porte sur les apports théoriques et leur articulation avec le sujet du mémoire, les méthodes d'enquêtes retenues, la structure de l'argumentation et les principaux résultats de la recherche mais aussi sur les limites de la démonstration susceptibles de stimuler de nouveaux travaux.

Modalités d'enseignement :

18h de cours de méthodologie en présentiel, répartis sur l'année



Équipe pédagogique

Responsable national :

Jean-Louis LAVILLE, Professeur titulaire de la Chaire Économie Sociale et Solidaire

jean-louis.laville@lecnam.net - bureau 39.3.54

Responsable du M1 et du parcours RTS :

Anne-Emmanuelle SALMON, Professeure des Universités anne-emmanuelle.salmon@lecnam.net - bureau 39.3.53

Gestion administrative et pédagogique :

Joaninha CATARINO,

master.rts@lecnam.net - bureau 39.3.53